

ÉCOLE MATERNELLE DE GEUDERTHEIM

81 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03 88 51 00 70

ce.0670302p@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 8 novembre 2022

Début de séance à 20 h

Présents :

Enseignantes : Cynthia STREIT, Belinda KUHN, Louise VOSDOGANIS, Iseline WINDSTEIN, Émilie HOENEN

Représentants de la mairie : Pierre GROSS, maire de la commune, Michel URBAN, conseiller municipal

Représentants des parents d'élèves titulaires : PEEP : Lucie RUH, Mélissa LAGEL

Vivre l'École : Sophie CONRAD

Représentants des parents d'élèves suppléants : PEEP : Mélissa PATIENT, Laetitia SIMON

Vivre l'École : Natacha KOMELI

Représentante du périscolaire : Séverine KNIPFEL

PRÉAMBULE

- Désignation du secrétaire de séance :

Mmes STREIT et KUHN

Lors des deux prochains conseils d'école nous demanderons à l'une puis l'autre association de tenir ce rôle.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 3^e trimestre de l'année dernière

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

- Adoption de l'ordre du jour.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

1. VIE SCOLAIRE

- Présentation du nouveau comité des parents d'élèves et bilan des élections du 7 octobre 2022

Participation	
Modalités de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	166
Nombre de votants	115
Nombre de bulletins blancs ou nuls	4
Nombre de suffrages exprimés (S)	111
Taux de participation	69,28%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	4
Quotient (S/N)	27,75

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombres de candidats titulaires	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient du plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
P.E.E.P.	4	79	3		3	3
Association locale : Vivre l'École	3	32	1		1	1
TOTAL	7	111	4	0	4	4

Nombre de sièges pourvus	4
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

L'équipe éducative félicite les parents élus.

TITULAIRES (4 sièges) :

PEEP : Mmes Tiphaine FRIEDT, Mélissa LAGEL et Lucie RUH
 Association Vivre l'École : Mme Sophie CONRAD

SUPPLEANTS :

PEEP : Mmes Laetitia SIMON et Mélissa PATIENT
 Vivre l'École : Mme Natacha KOMELI

Rappel du rôle des délégués de parents d'élèves :

Les délégués de parents d'élèves élus deviennent des membres du conseil d'école et peuvent intervenir :

- auprès des enseignants pour faciliter les relations entre parents et enseignants, dans le cas où un contact direct avec l'enseignant n'aurait pas abouti à une solution.
- auprès de la directrice de l'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou de plusieurs parents concernés.

Les membres du conseil d'école votent le règlement intérieur de l'école, adoptent le projet d'école, donnent leurs avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions relatives à la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...), donnent leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Les délégués de parents d'élèves élus siègent au conseil d'école, mais seuls les délégués titulaires ont voix délibérative.

Les délégués suppléants assistent au conseil d'école mais ne peuvent prendre part ni au vote, ni au débat.

➤ Présentation de l'équipe enseignante et des autres membres du conseil d'école.

Louise VOSDOGANIS, classe de petits-grands (20 élèves)

Belinda KUHN, classe de petits-grands (22 élèves)

Cynthia STREIT, classe de petits-moyens (24 élèves)

Iseline WINDSTEIN, qui complète Cynthia STREIT les jeudis et la décharge de direction les mardis

Émilie HOENEN, classe de petits-moyens (23 élèves) et directrice de l'école

➤ Effectifs et répartitions des élèves :

89 enfants inscrits depuis le retour des vacances de la Toussaint :

32 PS : 9 chez maîtresse Louise, 10 chez maîtresse Belinda, 6 chez maîtresse Cynthia et 7 chez maîtresse Émilie.

34 MS : 18 chez maîtresse Cynthia et 16 chez maîtresse Émilie

23 GS : 11 chez maîtresse Louise et 12 chez maîtresse Belinda

➤ Lecture des points forts, modifications et approbation du règlement intérieur (Annexe 3) : approuvé à la majorité

L'instruction à partir de 3 ans ainsi que la **fréquentation assidue** de l'école sont obligatoires.

Rappel des horaires de l'école : ouverture des portes à 7 h 50 (porte principale de l'école).

Accueil des enfants de 8 h à 8 h 30 dans leur classe puis fin des cours à 11 h 30.

Accueil de l'après-midi : 13 h 05 à 13 h 15 dans la cour de récréation. Nous demandons aux accompagnateurs des enfants de petites sections qui reviennent l'après-midi de venir à 13 h 05 pour que l'endormissement se fasse en même temps que ceux mangeant au périscolaire.

RAPPEL : les enfants **sont sous la responsabilité de leurs parents** jusqu'à leur entrée dans l'enceinte de l'école c'est pourquoi **les accompagnateurs doivent les amener jusque devant le portail.**

➤ Approbation du règlement intérieur de l'école :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
10	0	0

➤ Animations passées et à venir.

- ❖ Vendredi 7 octobre, les deux classes de petite et moyenne section se sont rendues en bus à la **ferme cueillette d'Eckwersheim** pour chercher des fruits et des légumes de saison (pommes, carottes, poireaux, haricots verts, salade...).

Par petits groupes (avec l'aide des accompagnateurs), les enfants ont participé à un petit jeu d'énigmes pour trouver et ramasser les fruits et les légumes qu'ils ont rapportés à la maison à leur retour.

En classe, durant la semaine du goût, avec maîtresse Cynthia et maîtresse Émilie, ils ont préparé puis dégusté une soupe avec les légumes récoltés.

Le vendredi 14 octobre, c'était au tour des deux autres classes (de petite et grande section) de participer à cette sortie.

En participant activement à cette activité, les enfants ont pu découvrir les conditions réelles dans lesquelles se déroule la cueillette.

Cette sortie pédagogique a également permis de :

- sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et de la nature

- encourager une alimentation saine, équilibrée et respectueuse de l'environnement.

❖ La semaine du goût du 10 au 14 octobre

Les quatre classes de l'école ont participé à la semaine du goût en cuisinant et/ou dégustant différentes recettes et aliments dont voici quelques exemples :

- Dans la classe de PS/GS de Mme KUHN :

Le lundi : préparation et dégustation de deux cakes à la noix de coco et aux pépites de chocolat.

Le mardi : dégustation de fruits exotiques.

Le jeudi : partage d'un petit déjeuner en classe, avec commandes en allemand pour les grands.

Le vendredi : cueillette à la ferme d'Eckwersheim.

- Activités faites avec Mme WINDSTEIN :

Le mardi (dans la classe de maîtresse Émilie) : réalisation et dégustation d'une compote de pommes. Pour cette recette, les élèves ont utilisé les pommes rapportées lors de la sortie à la ferme cueillette d'Eckwersheim.

Le jeudi (dans la classe de maîtresse Cynthia) : Les élèves ont découvert la provenance du beurre. En ateliers, ils ont mélangé de la crème fraîche à l'aide d'une barate afin d'obtenir du beurre qu'ils ont ensuite dégusté sur des tartines de pain frais.

Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement M. Willmann, parent d'élève, pour nous avoir offert la grande majorité des ingrédients pour la semaine du goût.

- Sortie au restaurant *Au Cygne*

La classe des PS-GS de Mme VOSDOGANIS y est allée le jeudi 20 octobre et l'ensemble des moyens des classes de Mmes STREIT et HOENEN y sont allés le vendredi 21 octobre accompagnés de Mme HOENEN. Les élèves étaient répartis en plusieurs groupes qui ont chacun pu préparer un *brownie*.

Pendant la cuisson du gâteau, nous avons pu visiter les cuisines du restaurant.

Le restaurateur a gentiment offert un verre de sirop à tous les enfants.

Nous sommes ensuite retournés en classe pour déguster le gâteau.

Nous remercions encore les parents accompagnateurs ainsi que l'ensemble de l'équipe du restaurant *Au Cygne* pour nous avoir accueillis sur ces deux matinées.

- ❖ Le mardi 6 décembre, nous fêterons la Saint Nicolas. La Peep offrira un chocolat à tous les enfants de l'école et l'école fournira des *Mannele* pour le goûter.
- ❖ Le jeudi 15 décembre nous fêterons Noël. Si le protocole sanitaire nous le permet encore à cette date-là, nous referons un goûter collectif, les quatre classes ensemble, dans la salle de motricité. Nous solliciterons les parents pour l'installation et le rangement des tables et des chaises ainsi que pour fournir de quoi agrémenter le festin. Le père Noël passera ce jour-là dans chaque classe pour offrir un ou plusieurs cadeaux pour la classe.

➤ Fêtes et actions au profit de notre école (associations).

- **PEEP :**
 - vente de fromages en février 2023

- 9 décembre 2022 : organisation de la marche de Saint Nicolas (nouvelle formule avec tartes flambées) au parcours de santé de Geudertheim.
- organisation du concours des jeunes dessinateurs sur le thème « je dessine un monde de gourmandises » (la date reste à définir)
- organisation d'une fête de fin d'année pour les élèves de grande section

L'association offrira les chocolats le 6 décembre 2022 (Saint Nicolas) ainsi qu'un livre pour chaque enfant (à Noël).

- **VIVRE L'ÉCOLE :**

- organisation du marché de Noël le 27 novembre 2022
- opération vente de bretzels
- vente de chocolats de Pâques
- organisation bourse puériculture (les dates pour ces actions restent à définir)

Grâce à l'action des fournitures scolaires, l'association fera un don à l'école d'un montant de 300 €.

L'équipe éducative remercie les associations pour leurs différentes actions au profit des enfants de l'école maternelle.

- Dates et horaires des 2 prochains conseils d'école :

Conseil d'école du 2^e trimestre : le mardi 14/03 à 20 h

Conseil d'école du 3^e trimestre : le mardi 20/06 à 20 h

- Organisation de l'accueil périscolaire des élèves de notre école

- Effectifs : 4 enfants le matin, 35 le midi et 24 le soir (jours d'école)
 - Accueil la journée du mercredi : 14 enfants dont 6 de moins de 6 ans
 - Personnel encadrant : 4 adultes à midi et 3 le soir (dont personnel bénévole et apprentis)
 - Objectif partenariat avec la bibliothèque et sensibilisation à l'art et à l'éveil au goût
 - Thème de l'année : L'ART TOUS ZAZIMUTS
 - Temps forts : anniversaires groupés et grand jeu sur le thème d'HALLOWEEN
 - Question posée par un parent d'élève : « Les enfants de la maternelle sont-ils regroupés avec ceux de l'école élémentaire lors des accueils du mercredi et des vacances scolaires ? »
- ➔ Ils sont dans la même structure mais avec deux animatrices différentes.

2. HYGIÈNE SCOLAIRE ET SÉCURITÉ

- PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est en cours d'élaboration par la mairie.

Les gendarmes sont venus à l'école ainsi qu'au périscolaire le 18 octobre pour nous aider à établir le protocole de mise en sécurité des enfants et du personnel en cas d'intrusion. En cas de confinement, les classes de petite et moyenne sections se regrouperont dans la salle de sieste et les deux autres (petits-grands) dans un espace de la salle à l'abri des fenêtres.

Ces exercices pourront être réalisés avec les élèves lorsque le document PPMS sera établi et validé.

Deux scénarios sont prévus en cas d'intrusion, soit un confinement dans les locaux soit une évacuation de l'ensemble des personnes.

Il y a également un nouveau dispositif de sécurité dans chaque classe ; chacune est munie d'un boîtier pour donner l'alerte.

Pour réaliser ces exercices, les enseignantes informeront obligatoirement les enfants pour les préparer (sauf pour les exercices incendie qui sont effectués 2 fois par an).

- Bilan de l'exercice incendie du 1^{er} trimestre.

Lors de l'évacuation, nous avons constaté que les portes donnant sur les issues et les sorties de secours ne tiennent pas ouvertes. Un adulte est obligé de les tenir pour les maintenir ouvertes et évacuer les enfants. Une des issues de secours est fermée à clé. Si cette porte n'est pas déverrouillée chaque matin, il n'y a plus de sortie de secours. La municipalité a eu retour de ce bilan et a contacté l'architecte qui en a fait le constat lors de son dernier passage.

Monsieur le Maire propose de faire le prochain exercice avec l'intervention des pompiers.

- Protocole sanitaire en vigueur.

Nous sommes toujours au niveau socle du protocole sanitaire. Il n'y a plus de limitations dans le brassage des élèves, le port du masque pour les enseignants n'est pas obligatoire. En cas de cas positif dans une classe, la classe reste ouverte et les élèves sont invités à se faire tester à J+2 après le dernier contact avec le cas en question.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, nous continuons à aérer fréquemment les salles de classes et à laver les mains des enfants régulièrement.

Nous rappelons que les enfants présentant des signes de maladie (fièvre, éruption cutanée, vomissements...) ne sont pas acceptés à l'école et seront, le cas échéant, remis à leur famille (cf. règlement intérieur).

3. UTILISATION DES MOYENS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

- Budget coopérative scolaire (COOP).

L'école est affiliée à L'OCCE (Office Central des Coopérations des Ecoles) pour gérer les différentes recettes et dépenses sur une année scolaire.

À la rentrée de septembre 2022, le solde de ce compte était de 6 107,68 €.

La participation volontaire des familles s'élève à 1 694 €.

Nous remercions les parents d'élèves pour cette aide précieuse.

Grâce à elle, nous avons pu financer la sortie à la ferme d'Eckwersheim pour un montant total de 396 €. Chaque classe a pu acheter du matériel pédagogique pour la rentrée et quelques ingrédients pour la semaine du goût.

Nous financerons le goûter de St Nicolas et les galettes des rois pour l'Épiphanie avec ce budget ainsi que le spectacle de janvier d'un montant d'environ 600 €.

Nous demandons aux deux associations de parents d'élèves de trouver un volontaire afin de réviser les comptes au début de chaque année scolaire.

Mme KOMELLI et Mme PATIENT se portent volontaires.

- Budget Mairie.

La mairie alloue un budget de fonctionnement de 1 000 € par classe par année civile.

À la rentrée de septembre, le solde de ce compte était de 2 673,10 €.

Nous avons pris sur ce budget les bus pour nous rendre à Eckwersheim pour un montant de 290 €, nous avons commandé des jeux de cour et de motricité pour un montant de 2 035 € et une ramette de papier de couleur pour 11,63 €.

M. URBAN ajoute qu'une somme plus importante pourrait être allouée dans le cadre d'un projet pédagogique si l'école en avait le besoin pour sa mise en œuvre au cours de l'année scolaire.

La mairie offre également 50 € par classe pour l'achat des cadeaux de Noël au mois de décembre de chaque année.

Nous remercions la Mairie de Geudertheim pour les sommes généreuses qui nous sont attribuées et nous tenons également à la remercier pour les structures de jeux qui ont été installées dans la cour de récréation.

4. POINTS DIVERS

Intervention de Monsieur le Maire concernant le coût de l'énergie.

Les frais de chauffage prévisionnels seront plus conséquents durant l'année à venir.

Une réflexion est actuellement menée sur le problème de la consommation dans les structures collectives.

Question d'un parent d'élève concernant les horaires de l'école :

Une demande a été formulée sur la possibilité de repousser l'accueil des enfants de 15 minutes en début d'après-midi afin de rallonger la pause méridienne.

La directrice a pris note de la demande. Pour y répondre, une réunion avec l'ensemble des équipes des deux écoles (maternelle et élémentaire) ainsi qu'avec l'équipe du périscolaire est nécessaire pour se coordonner et prendre une décision.